

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 31 MARS 2009

L'an deux mil NEUF, le TRENTE ET UN MARS à 20 heures 30.
Le conseil municipal de la Commune de Dolmayrac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe BERTRAND, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21/03/2009.

En exercice : 15 - Présents : 13 - Pouvoir : 1 - Votants : 14

ETAIENT PRESENTS :

MM Philippe BERTRAND, Vincent LEGO, Mme. Martine ROBA, MM. Bernard RABIN, Michel VAN BOSSTRAETEN, Thierry LAPICOREE, Mme. Delphine OLLIVON, Mme. Nathalie MORALES, MM. Jean-Pierre MAYER, Serge DOMENGET, Mme Laure MALGAUD. MM. Gilles GROSJEAN, Alain AUDEVAL,

PROCURATION : Mme Laure CANTIN à Mr. Serge DOMENGET.

ABSENTS EXCUSES Mme Laure CANTIN, Mr. Thierry BUTIN.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry LAPICOREE.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Confirmation :

STERILISATION DES CHATS :

Madame ROBA, dit également que l'association n'a pas demandé d'aide ni de subvention.

SUBVENTIONS 2009 : aux Associations :

Il a été également dit : lorsque l'Association DOLM'ANIM présentera une demande de subvention exceptionnelle, celle-ci sera étudiée avec bienveillance.

Après lecture,

- Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008

LE CONSEIL MUNICIPAL

Réuni sous la Présidence de monsieur Philippe BERTRAND, Maire,

(Monsieur Philippe BERTRAND, Maire, ne participe pas au vote)

Vote le Compte Administratif de l'exercice 2008 et arrête ainsi les comptes:

Par 9 voix POUR et 4 ABSTENTIONS,

Investissement.

Dépenses :

Prévus: 145 566,00

Réalisé: 60 379,08

Recettes :

Prévus: 145 566,00

Réalisé: 65 616,04

Fonctionnement.

Dépenses :

Prévus: 236 494.00

Réalisé: 171 223.97

Recettes :

Prévus: 236 494.00

Réalisé: 244 202.40

Résultat de clôture.

Investissement : 5 236.96

Fonctionnement : 72 978.43

Résultat global : 78 215.39

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2008.

Il est exposé aux membres du Conseil que le compte de gestion est établi par Monsieur le Trésorier de Sainte Livrade sur Lot à la clôture de l'exercice, le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Vote à l'unanimité,

- Le compte de gestion 2008, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

AFFECTATION DES RESULTATS 2008.

I

- Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2008,
- Constatant que le compte administratif fait apparaître:

1) un excédent de fonctionnement de:	12 357,04
2) un excédent reporté de:	60 621,39
* <u>Soit un excédent de fonctionnement cumulé de:</u>	72 978,43
1) un excédent d'investissement de:	5 236,96

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE à l'unanimité,

D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2008 comme suit:

* RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2008 : EXCÉDENT	72 978.43
* RÉSULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	72 978.43
* RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCÉDENT	5 236,96

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2009.

Désaccord et remarques de Monsieur GROSJEAN :

- Désaccord sur la non adhésion aux propositions de relance économique pour la récupération anticipée du FCTVA,
- Remarque sur l'absence de projet d'investissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE le vote des propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2009,

Par 10 voix POUR et 4 CONTRE,

Investissement.

- Dépenses :	101 942.00
- Recettes	101 942.00

Fonctionnement.

- Dépenses :	266 806.00
- Recettes :	266 806.00

***** QUESTIONS DIVERSES *****

BALL TRAP :

L'Association « Environnement et Cadre de Vie » à Montpezat, soumet à la commune, le problème des nuisances sonores et chimiques du ball trap de Pech d'Ancou. Les nuisances sonores s'étendent sur 4 communes ; Montpezat, Cours, Dolmayrac et Le Temple. En plus des tirs hebdomadaires, des week-ends complets sont programmés pour les concours.

L'association demande à la commune de Dolmayrac, un soutien et de prendre position pour l'arrêt de cette activité.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
DECIDE à l'unanimité de rester neutre.**

***** INFO *****

RAPPORTS :

* COMMISSION « TRANSPORT SCOLAIRE » par Mr. RABIN.

LOISIRS :

*** CINEMA DE PLEIN AIR en juillet :**

Réservation du traiteur : Mr GODEAS de Montpezat.

Il est choisi pour le repas « porc/frites »

DECORATIONS :

*** DE NOEL :**

Sont en promotion des luminaires pour les décorations de Noël.

A étudier.

DESIDERATA :

*** De plusieurs conseillers, concernant les réunions :**

1 - des Commissions : pas à 11 heures en semaine, en particulier le mercredi.

2 - Changer le vendredi pour un autre jour, dans la mesure du possible pour les réunions du Conseil Municipal.

PROCHAIN REUNION

Il est demandé de revoir le fonctionnement des espaces verts.

Les procès verbaux des réunions du Conseil municipal seront remis dorénavant avec la convocation.

Aucune autre question n'étant posée

La séance est levée à 22 H 30.